

Le cimetière de Ste-Perpétue



■ Isabelle LEMAIRE

Réviseur Abbé Paul-André COURNOYER

Au début de la colonisation de l'Amérique du Nord, l'inhumation des corps s'effectue sous le parquet de la nef ou du chœur de l'église. Privilège de notables, il s'étend ensuite à l'ensemble des fidèles. Généralement, ces derniers reposent en paix sous le banc familial. Au cours du 19^e siècle, les cimetières sont dans des enclos autour du lieu de culte. Pour des raisons hygiéniques, ils sont situés en périphérie de l'agglomération, particulièrement à partir des années 1870.

(Lessard, 2011, p.13).

Le 20 octobre 1918, le conseil de fabrique cherche un nouvel endroit pour l'inhumation des défunts, « l'actuel cimetière étant devenu trop petit », comme le relatent les archives. On vote la somme de 500 \$. Lors d'une autre réunion, il est décidé de prolonger le cimetière par un nouveau terrain situé derrière. La paroisse fait une demande au Conseil d'hygiène de la province, mais celui-ci préfère un terrain d'un arpent en superficie et situé à trois arpents en arrière de l'église et à 300 pieds de la route Saint-Charles. Le terrain convoité par la paroisse est jugé trop bas. Le 9 octobre 1921, la paroisse refuse le terrain proposé par le Conseil d'hygiène et réitère le vœu de prolonger le vieux cimetière. Cette question reste en suspens auprès des autorités civiles.

Le curé Letendre poursuit les démarches du curé Cardin concernant le cimetière. Il se rend à Montréal et rencontre le Conseil d'hygiène afin de faire accepter le prolongement du cimetière vers l'arrière. Il est motivé par le bon sens et la coutume québécoise de situer les cimetières tout près des églises. Le 3 novembre 1922, le Conseil d'hygiène approuve le terrain, à la condition qu'il soit rehaussé de deux à quatre pieds de terre, soit au même

niveau que le cimetière existant.

À partir de la fin mai 1923, à l'aide de grosses cuillers, tirées par des chevaux, une corvée de paroissiens débute afin de rehausser le terrain. Chaque jour, une dizaine d'hommes et cinq paires de chevaux participent aux travaux. Le travail est suspendu à l'automne et reprend au printemps 1924.

Au mois de septembre, le prolongement de 146 pieds par 284 de profondeur est au même niveau que l'ancien cimetière.

À l'automne de 1925, le curé Letendre plante une trentaine de peupliers de Caroline, acquis chez les Trappistes d'Oka.

Le curé Letendre fait transporter l'imposant calvaire de l'ancien au nouveau cimetière, en le reculant en ligne droite d'environ 160 pieds. À compter de 1925, des carrés de famille de 10 pieds par 12 sont vendus 12 \$

chacun. Au cours des années 1944 à 1954, des planches tombées des croix sont remplacées et les monuments rénovés par les familles détentrices de ces carrés. Le calvaire est repeint. En 2004, Paul Roy compare sa dimension à celle d'un terrain de football. Le cimetière est entouré d'arbres et d'une clôture de fer verte. Une grande



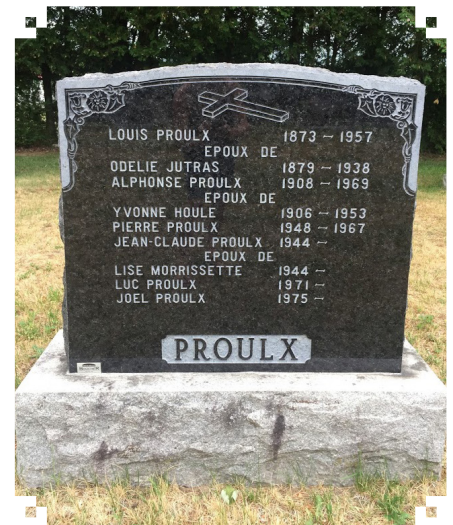
porte, ornée de deux anges blancs soufflant dans des trompettes, permet d'y accéder. Les pierres tombales sont installées de chaque côté de l'allée centrale. (Roy, 2004).

En 1923, le conseil de fabrique adopte une résolution pour la construction d'un charnier. (Fonds de la Fabrique de Sainte-Perpétue, Séminaire de Nicolet). Un charnier est une tombe pouvant contenir plusieurs corps humains. Ils sont généralement construits lorsqu'un grand nombre de personnes décèdent et qu'il faut enterrer les corps rapidement. Ce bâtiment permet aussi d'entreposer les corps des personnes décédées pendant les mois d'hiver afin

de les inhumer le printemps venu. Le gel du sol et l'accumulation de neige ne permettent pas de creuser les fosses au cours de l'hiver, ce qui a entraîné la création de ce type de construction. Il est toujours doté d'une cheminée d'aération, permettant l'évacuation du gaz de décomposition. L'évolution des pratiques funéraires a toutefois rendu désuet ce modèle d'infrastructure. Il est impossible de préciser la date de destruction du charnier.

En 1969, la paroisse procède à des travaux d'agrandissement et des rénovations importantes du cimetière, évalués à plus de 20 000 \$. Des dons sont recueillis à cette fin. La majorité

des travaux est exécutée par des bénévoles. En 1990, le cimetière compte 300 lots de famille, dont 170 sont vendus. Les lots près de la clôture sud-est sont des lots individuels ou des fosses communes. (Paroisse Sainte-Perpétue). ■



Quelques exemples de stèles funéraires de familles pionnières, Proulx, Roy et Jutras.

(Ci-contre, vue aérienne de l'église et du cimetière adjacent, paroisse de Ste-Perpétue).

